

COMMUNE DE OMPS

Séance du 10 octobre 2023

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 03/10/2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix octobre, 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LOISON

Présents : 7

Votants: 9

Présents : Cédric CARNUS, Franck GIRARD, André LACAZE, Nathalie LAVERGNE, Jean-Luc LOISON, Jean-Claude MOREL, Aline BERTI

Pour: 9

Contre: 0

Représentés: Samuel SARRAILLE par Nathalie LAVERGNE, Nicolas GUILLON par Jean-Luc LOISON

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Jean-Claude MOREL

Objet: Délibération approuvant le projet de déclassement de chemin -

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal être dans l'obligation d'ouvrir une enquête publique afin de répondre aux demandes de déclassement de chemin de :

- Madame DALBAC qui souhaite acquérir un chemin communal qui borde ses parcelles A33, A34, A35, A24, A26, et A28.
- Monsieur BOCCAS qui souhaite acquérir un chemin communal qui borde sa parcelle A403

Considérant que ces projets sont prêts à être soumis à une enquête publique ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet de déclassement de ces deux chemins communaux
- Décide le lancement d'une enquête publique

Le lancement et la procédure de cette enquête feront l'objet d'un arrêté du Maire.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le Maire,

